Intervention sur la hausse de tarification du Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL)

Intervention de Marion Martin
Groupe Val-de-Commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,
Chèr·es collègues,

Notre intervention porte sur le rapport 60 et la hausse des tarifs que vous proposez pour le Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne.

Mais au-delà de cette délibération tarifaire, c'est une question beaucoup plus fondamentale qui se pose aujourd'hui : **quelle place voulons-nous donner à la culture dans notre société et à qui voulons-nous la rendre accessible ?**

Pour notre groupe, la réponse est claire : la culture ne doit pas être un privilège réservé à celles et ceux qui en ont les moyens. Elle doit être un droit, un bien commun, un espace de découverte, de partage, d'émancipation et de liberté, ouvert à toutes et tous.

C'est précisément le sens de l'engagement public en faveur de la culture. C'est aussi le sens de l'existence d'un musée départemental comme le MAC VAL.

Un musée n'est pas simplement un lieu d'exposition dont on chercherait à équilibrer les recettes et les dépenses. C'est un équipement public qui porte une ambition culturelle, éducative et démocratique. Il doit permettre à chacune et chacun, quels que soient son origine sociale, son âge, son niveau de revenus ou son rapport initial à l'art, de pousser ses portes, de découvrir des œuvres, de se confronter à la création contemporaine et de développer son regard critique.

La démocratisation culturelle ne peut pas rester un principe affiché dans nos discours : elle doit se traduire concrètement dans nos politiques publiques et dans les conditions d'accès à nos équipements.

Or, en augmentant les tarifs, vous prenez une orientation qui va à rebours de cette ambition.

Le tarif individuel passe de 5 à 8 euros. Le tarif réduit double, passant de 2,50 à 5 euros. Les tarifs du cinéma-auditorium connaissent également une hausse.

Ces augmentations ne sont pas anodines. Elles peuvent sembler limitées lorsqu'on les examine isolément, mais elles ne le sont pas pour les personnes et les familles qui doivent compter chaque dépense. Elles représentent une hausse de 60 % pour le plein tarif et un doublement du tarif réduit.

Et il faut mesurer ce que cela signifie concrètement : pour certains habitants, une sortie culturelle supplémentaire devient une dépense à arbitrer. Pour une famille, plusieurs entrées peuvent rapidement représenter un budget conséquent, chaque augmentation peut constituer un obstacle supplémentaire.

Nous ne pouvons pas, d'un côté, affirmer que la culture doit être accessible à toutes et tous et, de l'autre, rendre son accès plus coûteux.

Car le prix n'est jamais neutre : il peut être un facteur d'exclusion et renforcer les inégalités culturelles et sociales qui existent déjà.

L'enjeu est d'autant plus important que l'accès à la culture ne se résume pas à la possibilité de payer un billet d'entrée. Il s'agit aussi de donner à chacune et chacun les moyens de découvrir des pratiques artistiques, de se sentir légitime dans les lieux culturels, de rencontrer des œuvres et de s'approprier des espaces qui doivent appartenir à toutes et tous.

Trop souvent, les inégalités culturelles se construisent dès le plus jeune âge. Elles tiennent aux conditions sociales, aux habitudes familiales, à l'éloignement des équipements, mais aussi au sentiment que certains lieux ne seraient pas faits pour soi.

La mission d'un service public culturel est justement de combattre ces barrières, et non d'en ajouter de nouvelles.

Nous considérons que le MAC VAL doit être un lieu où l'on vient parce que l'on est curieux, parce que l'on souhaite découvrir, apprendre, s'émerveiller ou simplement passer un moment, et

non un lieu dont on doit d'abord se demander si l'on a les moyens d'y entrer.

Vous justifiez cette évolution par une logique de recettes et de rentabilité. Mais est-ce véritablement à cette aune que nous devons mesurer la réussite d'un équipement culturel public ?

Les recettes supplémentaires attendues sont estimées à près de 24 067 euros, pour une recette globale de 59 953 euros. La pertinence de cette augmentation interroge au regard de ce qu'elle risque de produire en matière de fréquentation et d'accessibilité.

Nous nous interrogeons également sur la répartition que vous avez fait des recettes de la taxe de séjour qui était perçue par le CDT, le CDT n'existant plus, cette taxe doit contribuer au développement du tourisme départemental, nous parlons là de 900 000€ de recettes. Pouvez vous nous dire comment est prévu la ventilation de cette recette ?

Vous l'aurez compris, nous faisons le choix d'une autre conception de l'action publique. Nous ne considérons pas les équipements culturels comme des activités commerciales qui devraient chercher à maximiser leurs recettes auprès de leurs usagers.

Leur richesse ne se mesure pas uniquement à leurs recettes de billetterie. Elle se mesure aussi au nombre de personnes qui les fréquentent, à la diversité des publics accueillis, aux rencontres qu'ils rendent possibles, aux actions menées avec les établissements scolaires, les associations, les habitantes et les habitants, et à leur capacité à faire vivre la création artistique sur notre territoire.

La véritable rentabilité d'un musée public est sociale, éducative, humaine et démocratique.

Nous devrions donc nous interroger sur les moyens de faire venir davantage de publics, notamment celles et ceux qui fréquentent encore trop peu les institutions culturelles, plutôt que de faire peser sur les visiteurs une hausse des tarifs.

Notre responsabilité de collectivité est de lever les obstacles à l'accès à la culture, de soutenir les pratiques artistiques et de faire

en sorte que les lieux culturels soient des espaces familiers et accessibles à toutes les catégories de la population.

C’est pourquoi nous défendons une politique culturelle ambitieuse, qui considère la culture comme un droit fondamental et un investissement pour l’émancipation individuelle et collective, et non comme une dépense à compenser par les usagers.

Nous regrettons que cette délibération ne s’inscrive pas dans cette ambition.

Pour toutes ces raisons, nous nous opposons à ces augmentations tarifaires et voterons contre ce rapport.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi